

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CASSIS

L'an deux mille dix-huit, le cinq du mois de juillet, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CASSIS s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Danielle MILON, Maire.

N°71

| |
|--|
| Date de Publication |
| - 9 JUIL. 2018 |
| Date de Transmission au Contrôle de Légalité |
| - 9 JUIL. 2018 |
| Date de la convocation |
| 27 juin 2018 |

Présents :

Mmes BERTRAND, BREZZO, FAURE-BRAC, FOURETS, GOBET, HATEMIAN, HAVLIK, MATEO, MAZEROLLE, SIMONIAN.

MM. CHAIX, DENONFOUX, DE CANEVA, JULLIEN-FIORI, LIAUTAUD, LION, MACHERAS DE MONTILLET, MORTELETTE, RIVIERE, SIEPEN.

Pouvoirs :

Mme DESBIEF à M. CHAIX
 Mme LABI à Mme MATEO
 Mme SAINT CLAIR à Madame le Maire
 Mme SOULAYROL à Mme HATEMIAN
 M. GENEST à M. RIVIERE
 M. PIANEZZE à Mme SIMONIAN

Absents :

Mme GAWLIK
 M. REYMOND

Madame Chloé GOBET a été élue secrétaire.

Objet : Approbation d'un partenariat entre la Région SUD PACA et la commune pour la diffusion de données ouvertes et intelligentes (OPEN DATA).

A la demande de Madame le Maire, monsieur DENONFOUX expose à ses collègues qu'en octobre 2016, la France a décidé, par le biais de la loi pour une république numérique, de favoriser la transparence de l'action publique et sa modernisation. C'est ce que l'on appelle l'OPEN DATA (ouverture des données).

Cela consiste à mettre des données publiques à disposition des citoyens et des entreprises et de faciliter leur réutilisation.

Chaque commune choisit ainsi de mettre à disposition un certain nombre d'informations publiques telles que celles concernant les bâtiments et équipements municipaux, leur géolocalisation, les marchés publics, les actes administratifs, la liste des subventions

Dans un contexte de mutualisation et d'unification des forces, la Région est un acteur clé dans ce domaine et propose un portail d'accès « Open Paca » à l'ensemble des acteurs économiques œuvrant sur son territoire. Elle « offre une plus grande transparence dans la conduite de ses politiques, favorise le développement de services innovants pour les entreprises de la filière numérique et les associations régionales et permet une meilleure connaissance du territoire ». Elle propose à ses partenaires territoriaux d'établir une coopération.

C'est pour cette raison que la Ville de Cassis souhaite s'engager dans cette démarche visant à enrichir l'offre et la qualité des services offerts aux usagers de la collectivité par le développement de services numériques et participer ainsi à l'ambition commune de faire de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur la première Smart Région.

Le rapporteur propose au conseil municipal :

- D'approuver la démarche de réutilisation des informations publiques ou OPEN DATA mise en œuvre par la Ville,
- De prendre acte des obligations de libération des informations publiques,
- D'autoriser Mme le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à **l'unanimité** la proposition du rapporteur.

Ainsi fait et délibéré en Mairie de Cassis, le 5 juillet 2018.

Le Maire,
Danielle MILON